

Avril 2019



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1
et son complément national XP P01-064/CN



Oréa Mat

Avril 2019



AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de PPG (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national XP P01-064/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

GUIDE DE LECTURE

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des FDES pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des FDES doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
GUIDE DE LECTURE	2
PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS	2
SOMMAIRE.....	3
1 INTRODUCTION	4
2 INFORMATION GENERALE.....	4
3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE (OU UNITE DECLAREE) ET DU PRODUIT	5
4 ETAPES DU CYCLE DE VIE	7
5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE	11
6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE.....	12
7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION.....	16
8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS.....	17

1 INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national XP P01-064/CN.

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF EN 15804+A1, son complément national XP P01-064/CN et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de PPG.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de PPG.

Contact : Gérard Chevillard, Project Manager Développement Durable

Coordonnées du contact : gerard.chevillard@ppg.com, 01 57 61 04 29

2 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse des fabricants : PPG, 1 Rue de l'Union, 92500 Rueil-Malmaison, France
2. Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative : PPG Ruitz, Zone Industrielle, 62620 Ruitz, France
3. Type de FDES : Du berceau à la tombe
4. Type de FDES : Individuelle
5. Date de publication : Avril 2019
6. Date de fin de validité : Avril 2024
7. La référence commerciale/identification du produit : Oréa Mat

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE (OU UNITE DECLAREE) ET DU PRODUIT

8. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Protéger et décorer 1 m² de support, préparé dans les règles de l'art(*) avec de la peinture de finition, sur la base d'une durée de vie typique de 10 ans. »

(*) Conformément au DTU 59.1

9. Description du produit : Peinture mate aux résines synthétiques en dispersion aqueuse.

10. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : Ce produit est destiné à la décoration et à la protection des murs intérieurs.

11. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

- La consommation de produit par UF est donnée pour une application sur support plan et normalement absorbant. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer à la Fiche Technique du produit concerné pour obtenir plus de précisions.
- Ce produit est destiné à la décoration et à la protection des murs intérieurs.
- Le produit de teinte blanche a servi de base à cette étude.

12. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit	kg/m ²	0.232
Quantité de produits complémentaires	-	Aucun produit complémentaire n'est nécessaire.
Emballage de distribution		
Pallet Bois	kg/m ²	8.50E-03
Pail et couvercles	kg/m ²	2.12E-02
Film étirable	kg/m ²	9.74E-05
Carton	kg/m ²	1.47E-04
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	2
Taux de chute lors de la maintenance	%	Sans objet
Justification des informations fournies		Les informations sont fournies par PPG.

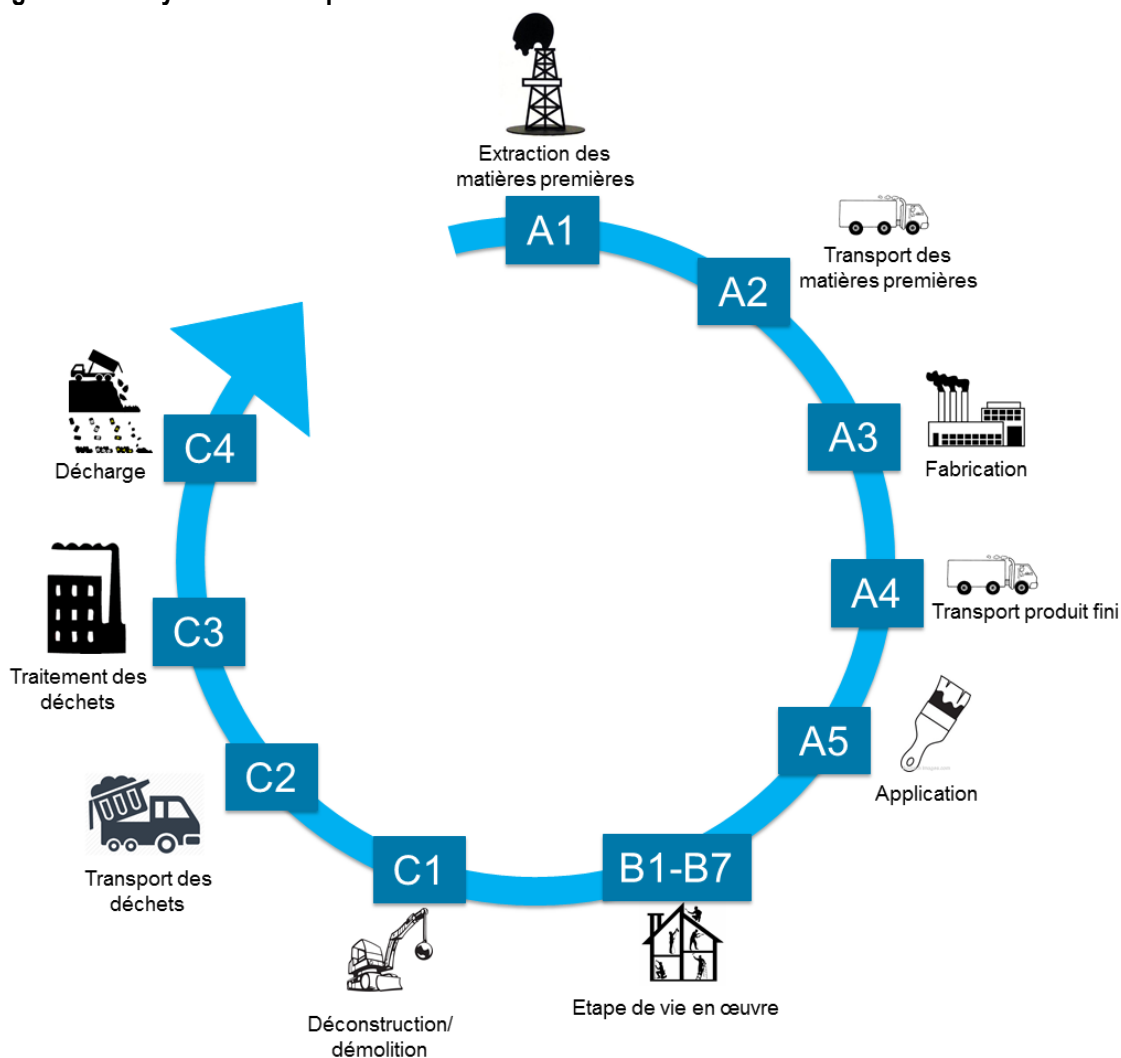
13. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 1% en masse) : Les produits ne contiennent aucune substance de la liste candidate selon le règlement REACH à plus de 0,1% en masse.

14. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux 7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	10 ans
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	Unités appropriées/ou mentions appropriées	-
Paramètres théoriques	Unités appropriées/ou mentions appropriées	
Qualité présumée des travaux	-	L'application doit être conforme au DTU n° 59.1. pour plus d'information, se reporter à la fiche technique du produit.
Environnement extérieur	-	Sans objet : la peinture Oréa Mat est préconisée pour un usage en intérieur.
Environnement intérieur	-	Un détail des émissions de polluants volatils des produits couverts par la FDES est donné dans le paragraphe 8.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit.
Maintenance	-	Aucun entretien n'est nécessaire sur la Durée de Vie Typique considérée.

4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



4.1 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine.

4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier (si applicable)

Paramètre	Unités	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule		Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 4 et de charge utile 16-32 tonnes pour le trajet.
Distance jusqu'au chantier	km	500
Capacité d'utilisation	%	50
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	-
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique		-
Description du scénario		Le produit est livré par camion de l'usine de fabrication jusqu'au site des fournisseurs ou clients. La représentativité géographique est la France métropolitaine et DOM.

Installation dans le bâtiment (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	<p>Le scénario de mise en oeuvre consiste en l'utilisation de 25m² de bâche polyéthylène et d'un rouleau pour peindre une pièce de 5m x 5m x 2,5m (50m²). D'autres produits de mise en oeuvre peuvent être employés (pinceau, pistolet à peinture, etc.) mais seul le rouleau a été modélisé (matériel le plus couramment utilisé).</p> <p>Les chutes de mise en oeuvre sont considérées comme des déchets dangereux éliminés par incinération. Les déchets d'emballages sont considérés comme des déchets non dangereux éliminés par incinération (51%) et par enfouissement (49%) (scénario déchets ADEME, 2012). L'hypothèse est faite d'un transport de 30km pour les déchets non dangereux et de 100km pour les déchets dangereux (chutes de production).</p>
Outils de mise en oeuvre		
Rouleau	kg/m ²	2.14E-03
Bâche polyéthylène	kg/m ²	2.28E-03
Déchets produits lors de la mise en oeuvre		
Déchets bois	kg/m ²	8.50E-03
Déchets PE	kg/m ²	2.38E-03
Déchets PP	kg/m ²	5.54E-03
Déchets acier	kg/m ²	2.12E-02
Déchets papier	kg/m ²	1.70E-05
Déchets carton	kg/m ²	1.47E-04
Emissions directes dans l'air ambiant : COV	kg/m ²	3.40E-05

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B2 Maintenance (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		-
Fréquence de maintenance	année	-
Intrants auxiliaires pour la maintenance (par exemple, produit de nettoyage, spécifier les matériaux)	kg/cycle	-
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Intrant énergétique pendant la maintenance (par exemple nettoyage par aspiration), type de vecteur énergétique, par exemple électricité, et quantité, si applicable et pertinent	kWh	-

B3 Réparation (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		-
Processus d'inspection		-
Fréquence de réparation	année	-
Intrants auxiliaires (par exemple lubrifiant, spécifier les matériaux)		-
Déchets produits pendant la réparation (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Consommation et type d'énergie		-

B4 Remplacement (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Fréquence de remplacement	année	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Quantité de pièce usée remplacée	kg	-
Description du scénario		-

B5 Réhabilitation (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		-
Fréquence de réhabilitation	année	-
Quantité de matière nécessaire		-
Déchets produits pendant la réhabilitation	kg	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	Unités appropriées	-

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Intrants auxiliaires spécifiés par matière	unités appropriées	-
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Type d'énergie	kWh	-
Puissance de sortie de l'équipement	kWh	-
Performance caractéristique	unités appropriées	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	unités appropriées	-
Description du scénario		-


4.4 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Quantité collectée séparément	kg	-
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/m ²	0.125
Quantité destinée à la réutilisation	kg	-
Quantité destinée au recyclage	kg	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg	-
Quantité de produit mise en décharge	kg/m ²	0.125
Description du scénario		-

4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	EN 15804
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national XP P01-064/CN.
Allocations	Sans objet.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Données génériques issues de la base de données Ecoinvent 3.4. Logiciels utilisés :  - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V8.5.2)
Variabilité des résultats	Sans objet.

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

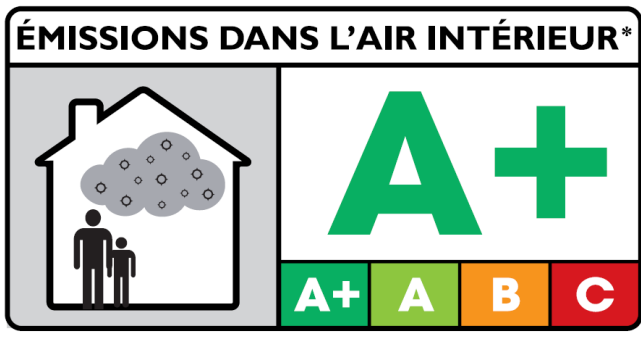
Impacts environnementaux	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	4.17E-01	9.10E-02	1.10E-01	3.34E-02	6.62E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.94E-06	9.58E-04	1.05E-04	1.09E-02	N.C
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	6.16E-08	1.70E-08	7.31E-09	6.27E-09	3.58E-09	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.92E-13	1.80E-10	4.06E-11	3.22E-10	N.C
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	4.09E-03	3.54E-04	4.36E-04	1.30E-04	2.22E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.92E-08	3.73E-06	7.35E-07	6.93E-06	N.C
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	2.95E-04	6.38E-05	5.76E-05	2.34E-05	2.55E-05	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.26E-09	6.72E-07	1.51E-07	1.65E-06	N.C
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	6.39E-04	5.10E-05	1.02E-04	1.87E-05	4.22E-05	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.58E-09	5.37E-07	1.11E-07	3.00E-06	N.C
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1.33E-05	2.85E-07	3.56E-07	1.05E-07	3.06E-07	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.20E-12	3.01E-09	1.29E-10	1.58E-09	N.C
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	6.11E+00	1.38E+00	1.20E+00	5.08E-01	9.26E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.62E-05	1.46E-02	1.44E-03	2.77E-02	N.C
Pollution de l'air m ³ /UF	8.71E+01	9.86E+00	2.51E+01	3.62E+00	4.74E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.05E-04	1.04E-01	1.37E-02	1.32E-01	N.C
Pollution de l'eau m ³ /UF	5.58E-01	3.26E-02	4.38E-02	1.20E-02	2.57E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.28E-06	3.43E-04	3.64E-05	1.08E-03	N.C

Utilisation des ressources	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	5.03E-01	2.06E-02	1.23E-01	7.56E-03	2.11E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.67E-07	2.17E-04	1.98E-04	8.57E-04	N.C
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	1.62E-01	0.00E+00	-1.60E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	5.03E-01	2.06E-02	2.85E-01	7.56E-03	5.13E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.67E-07	2.17E-04	1.98E-04	8.57E-04	N.C
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	5.64E+00	1.42E+00	1.25E+00	5.20E-01	1.03E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.70E-05	1.49E-02	4.69E-03	2.95E-02	N.C
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	1.22E+00	0.00E+00	2.90E-02	0.00E+00	1.89E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	6.86E+00	1.41E+00	1.28E+00	5.20E-01	1.05E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.69E-05	1.49E-02	4.69E-03	2.95E-02	N.C
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	9.71E-03	2.66E-04	9.04E-04	9.77E-05	6.90E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	8.88E-09	2.80E-06	1.13E-06	3.49E-05	N.C

Catégorie de déchets	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	7.55E-02	8.35E-04	9.72E-03	3.07E-04	8.41E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.32E-08	8.79E-06	2.03E-06	2.57E-05	N.C
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	2.44E-01	7.37E-02	5.70E-02	2.71E-02	1.52E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.45E-07	7.76E-04	2.11E-05	1.25E-01	N.C
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1.77E-05	9.72E-06	2.51E-06	3.57E-06	1.94E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.86E-10	1.02E-07	5.47E-08	1.96E-07	N.C

Flux sortants		Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Décharge		
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	7.65E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.26E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.67E-05	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
	Vapeur	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.18E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
	Gaz de process	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

SCENARIO	PARAMETRE	UNITES	RESULTATS
Émission dans l'air intérieur	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	<p>La peinture Oréa Mat est classée A+ en raison de ses faibles émissions.</p> 
	Description du scénario 1		<p>Les émissions de COV et d'aldéhydes émis par la peinture Oréa Mat ont été évaluées dans le cadre de l'étiquetage des produits de construction et de décoration sur leurs émissions en substances volatiles polluantes (décret n°2011-321 du 23 mars 2011).</p>
Émission dans le sol et l'eau	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	Aucun essai réalisé.
	Description du scénario 1		

a) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :

Sans objet puisque la peinture Oréa Mat ne revendique aucune performance thermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

Sans objet puisque la peinture Oréa Mat ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

Le produit Oréa Mat est ici étudié dans sa teinte blanche. Il est néanmoins possible de mettre à la teinte selon les choix du client. Cela permet ainsi de contribuer au confort et au bien-être de l'occupant de l'habitation concerné.

Le degré de brillance de la peinture Oréa Mat, est <13% sous un angle à 85°. [Cahier d'étude laboratoire PPG]

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Aucun essai d'émissions d'odeur n'a été réalisé.